

FORMATION RENOUVELLEMENT DES MEMBRES CSSCT

3 jours - 21 heures

Contact : Eric DISSANE

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Mettre à jour ses connaissances pour exercer sa mission SSCT au sein du CSE dans le cadre d'un renouvellement de mandat

L'objectif est de permettre aux membres du CSE et du CSSCT de maintenir et de développer leurs compétences et la compréhension des missions spécifiques d'un membre du CSE.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Définir les missions et les prérogatives des membres CSSCT
 Connaître les droits, les devoirs et les obligations dans sa mission du CSSCT
 S'approprier les méthodes nécessaires d'aide à l'évaluation des risques
 S'approprier les méthodes d'analyse des accidents et des incidents par la méthode de l'arbre des causes
 S'approprier les méthodes et les outils pour l'efficacité de sa mission
 Construire son argumentaire pour convaincre de la mise en place des solutions
 Devenir acteur de la démarche de prévention de son entreprise en proposant et conduisant des actions d'amélioration

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Documentation CSE du Ministère du Travail du Plein Emploi et de L'insertion, en version numérique sur clé USB remise aux stagiaires
 Documents supports mis à disposition des stagiaires pour la réalisation des travaux, ils pourront être adaptés à l'entreprise si besoin
 Ressources documentaires en lien avec l'activité CSE
 Plateforme ED5 pour les stagiaires inscrits au préalable de la session de la formation CSE
 Logiciel M@gestionCSE : <https://magestioncse.fr>

METHODES PEDAGOGIQUES :

Apport de connaissances.
 Mises en situation pédagogiques.
 Étude de cas pratiques, lors d'exercices simulant des situations réelles (entreprise).
 Pédagogie active, la formation s'inscrit dans un principe d'acquisition de compétences, que le stagiaire sera amené à développer de façon itérative entre son poste de travail et la formation.



INTER-ENTREPRISE
& INTA-ENTREPRISE
FRANCE METROPOLITAINE



DE 4 A 12 STAGIAIRES
MAXIMUM
INDIVIDUALISATION : OUI



PUBLIC :
MEMBRES RÉÉLUS DU CSE
PRE-REQUIS : AUCUN



DÉLIVRANCE D'UNE ATTES-
TATION DE COMPÉTENCE À
L'ISSUE DE LA FORMATION,
SOUS RÉSERVE DU SUIVI DE LA
TOTALITÉ DE LA FORMATION



ACTUALISATION DES
COMPETENCES :
TOUS LES 4 ANS (21 HEURES)

ÉVALUATION & CERTIFICATION des COMPÉTENCES :

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation peuvent prétendre à l'obtention de l'attestation des compétences

Attestations de présence et de compétences seront délivrées en fin de formation

MOYENS D'ENCADREMENT :

Formateurs(trices) C.H.S.C.T. CSSCT du CSE certifié auprès de la DREETS

PROGRAMME DE LA FORMATION :

Les enjeux juridique, financier et sociétal de la prévention
Organisation de la prévention
Les acteurs de la prévention par catégorie
Les accidents du travail et les maladies professionnelles
Les indicateurs de la santé et la sécurité au travail
Taux, Indices de fréquence et de gravité
L'impact des AT MP sur l'organisation de l'entreprise ou de l'établissement
Les interlocuteurs de la sécurité
Les missions, le fonctionnement et la composition, du CSSCT
Évolution suite à la loi MACRON
La communication et les relations du CSSCT

Situation du danger grave et imminent : définition et procédure
Méthode d'analyse des accidents par l'arbre des causes
Le recueil, la construction, l'analyse
Méthode d'évaluation des risques et mise à jour du document unique
Étude de cas : Évaluation des risques, visite et audit sécurité
Réalisation du document de synthèse
Préparation et animation des réunions
Méthodes et outils de communication pour l'amélioration de la sécurité
Bilan de la formation